

Article 835 :	Caractère définitif et exécution de la sentence	8-28
Article 836 :	Sommes reçues en application de contrats d'assurance ou de garantie	8-30
Article 837 :	Exclusions	8-30
Section C – Définitions		
Article 838 :	Définitions	8-31
Section D – Règlements des différends liés aux contrats de stabilité juridique		
Article 839 :	Règlement des différends liés aux contrats de stabilité juridique.....	8-35
Annexe 810 :	Contrôle des mouvements de capitaux	8-37
Annexe 811 :	Expropriation indirecte.....	8-39
Annexe 821 :	Renonciations et consentements types requis en vertu de l'article 821 du présent accord.....	8-40
Annexe 822 :	Soumission d'une plainte à l'arbitrage	8-43
Annexe 831 :	Observations présentées par des parties non contestantes	8-44
Annexe 837 :	Exclusions du règlement des différends	8-46

CHAPITRE NEUF : COMMERCE TRANSFRONTIÈRES DES SERVICES

Article 901 :	Portée et champ d'application	9-1
Article 902 :	Traitement national	9-2
Article 903 :	Traitement de la nation la plus favorisée.....	9-2
Article 904 :	Accès aux marchés	9-2
Article 905 :	Présence locale.....	9-3
Article 906 :	Mesures non conformes	9-3
Article 907 :	Réglementation intérieure	9-4
Article 908 :	Reconnaissance	9-5
Article 909 :	Autorisation d'exercer à titre temporaire	9-6
Article 910 :	Transferts de fonds et paiements	9-7
Article 911 :	Refus d'accorder des avantages	9-8
Article 912 :	Groupe de travail.....	9-9
Article 913 :	Définitions.....	9-10
Annexe 908.4 :	Lignes directrices pour les accords ou arrangements de reconnaissance mutuelle (« ARM ») dans le secteur des services professionnels	9-12